

RAPPORT DE JURY DE CONCOURS de Professeurs Techniques pour l'année 2022

**Rapport de jury présenté par Bruno MANIERE, directeur territorial 54/55/88,
Président de jury.**

CONTEXTE

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse a décidé de relancer en 2022 le recrutement de professeurs techniques par voie de concours après 15 ans d'absence de recrutement.

Le jury plénier a dû recomposer totalement l'ensemble des sujets d'épreuves lors de ses réunions, ainsi que les grilles de correction, et les consignes spécifiques aux candidats.

UN CALENDRIER

Epreuves écrites d'admissibilité	Mardi 21 juin 2022
Réunion d'admissibilité	jeudi 8 septembre 2022
Epreuves orales	Lundi 24 et mardi 25 octobre 2022
Réunion d'admission	Mercredi 26 octobre 2022

LES EPREUVES DU CONCOURS

Le concours est composé de 2 épreuves écrites d'admissibilité et de 2 épreuves orales d'admission.

Les épreuves d'admissibilité :

Le format est désormais réduit à 2 les épreuves écrites d'admissibilité composées d'une étude de situation éducative et d'une épreuve de connaissances techniques sur la spécialité du concours.

L'épreuve d'étude d'une situation éducative vise à analyser une situation sous le prisme de la dynamique d'insertion. Il est composé de documents constitutifs d'un dossier éducatif de jeune et de documents relatifs à l'insertion scolaire et professionnelle. L'épreuve dure 4 heures et est commune à toutes les spécialités.

L'épreuve de connaissances techniques est composée de questions techniques spécifiques à la spécialité recrutée, sous le format d'une heure d'épreuve.

Les épreuves d'admission :

La première épreuve d'admission est spécifique à chaque spécialité. Pour le concours 2022 elle consistait, sur un format de 4 heures, à préparer un repas complet pour 8 personnes.

La seconde épreuve, sur un format d'une demi-heure, consistait, à partir d'un document court, à analyser le sujet et à présenter au jury le parcours professionnel et la motivation des candidats pendant 10 minutes, puis à un échange avec le jury.

COMPOSITION DU JURY

Le jury 2022 était composé de 9 professionnels pour le jury plénier, dont 6 professeurs techniques de formation.

Il a été complété par 6 autres membres pour le jury examinateur, dont 4 professeurs techniques.

La présidence du jury était assurée par Bruno MANIERE, directeur territorial 54/55/88, et la vice-présidence par Sylvie VELLA, directrice interrégionale Sud.

ATTENDUS DU JURY

Le jury a souhaité affirmer dès ses premières réunions la nécessité d'ajuster les critères de recrutement aux exigences d'un corps de catégorie A type.

A cette fin, le jury a maintenu tout au long de ses travaux la vigilance à avoir des épreuves qui permettent de discerner à la fois des compétences techniques et pédagogiques avérées de production culinaire et un niveau d'analyse et de connaissance générale compatible avec un corps de catégorie comparable aux directeurs de service.

Le jury s'est entendu rapidement sur la nécessité de ne pas recruter en dessous de ce niveau d'exigence, en assumant le risque de ne pas saturer le concours.

FONCTIONNEMENT DU JURY

Le président et la vice-présidente ont organisé et animé les travaux préparatoires d'élaboration des sujets, tout en y contribuant au même titre que les autres membres du jury plénier.

Le jury plénier a organisé ses travaux en alternant les temps de production par petit groupe et les phases de remise en commun, avec des contributions individuelles entre les deux réunions préparatoires aux écrits. Les travaux collaboratifs ont été privilégiés, y compris pour les validations finales des sujets.

Le président et la vice-présidente ont eu une attention particulière à garantir l'impartialité des sous-jurys, et un comportement exemplaire afin de permettre aux candidats d'exprimer leurs compétences et potentiels dans les meilleures conditions.

Composition du jury du concours de PT 2022

	Nombre	%	
Nombre total de membres	12		% du total du jury
Nombre total de femmes	7	58%	% du total du jury
Nombre total d'hommes	5	42%	
Nombre de membres jury plénier	10		% du total du jury plénier
Nombre de plénier femmes	7	70%	% du total du jury plénier
Nombre de plénier hommes	3	30%	

DONNEES STATISTIQUES

Concours interne

Nombre de postes au concours	Inscrits	Admis à concourir	Présents aux épreuves écrites	Admissibles	Admis
10	71	36	33	12	7

Concours externe

Nombre de postes au concours	Inscrits	Admis à concourir	Présents aux épreuves écrites	Admissibles	Admis
10	68	14	13	5	3

NOTATION /SEUIL D'ADMISSIBLITE ET/OU D'ADMISSION

Les notes ont été attribuées par les membres des sous-jurys sur la base de critères objectifs et de grilles de notation.

Admissibilité :

La moyenne obtenue pour l'admissibilité a été calculée sur la base d'un coefficient 3 pour l'épreuve écrite sur le cas pratique et d'un coefficient 2 pour les questions de connaissances.

Seuil d'admissibilité sur 20 :

EXTERNE	10,2
INTERNE	10,6

Admission:

La note finale a été obtenue en ajoutant aux notes des 2 épreuves écrites les notes des 2 épreuves orales, avec un coefficient 4 pour l'épreuve pratique et un coefficient 3 pour l'entretien avec le jury.

Notes d'admission sur 20 :

Notes obtenues par les candidats retenus	EXTERNE	INTERNE
Note obtenue par le 1er candidat	15,63	14,96
Note obtenue par le dernier candidat retenu	12,54	11,00

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU JURY

Observations

Pour ce premier nouveau concours de professeurs techniques, le niveau des concurrents est apparu assez faible aux membres du jury, pour un concours de catégorie A type.

Le jury fait également l'hypothèse qu'en l'absence de références récentes à un concours de professeurs techniques les candidats n'ont pas pu identifier de façon suffisamment précise les attendus et le niveau du concours pour se préparer en conséquence.

Néanmoins, les candidats reçus ont démontré la pertinence d'un recrutement de professionnels spécialisés ayant vocation à articuler dans leurs pratiques professionnelles des compétences techniques éprouvées et des capacités pédagogiques et éducatives adaptées au public de la PJJ.

Le jury a par ailleurs pu identifier deux profils principaux parmi les candidats admissibles.

Un profil classique de candidats issus de la filière professionnelle cuisine, avec des compétences techniques éprouvées et une appétence pédagogique et éducative, dont certains professeurs techniques contractuels.

Un profil moins attendu de professionnels éducatifs expérimentés qui se sont dotés de compétences techniques par de la formation diplômante pour faire évoluer leur carrière tout en capitalisant sur leurs acquis d'expérience d'éducateurs.

Recommandations du jury

Au regard des deux profils principaux identifiés dans les récipiendaires du concours, il conviendra sans doute d'adapter la formation initiale de ces professionnels pour

tenir compte de leurs besoins individualisés de formation et d'acquisition d'expérience.

Le jury recommande par ailleurs de maintenir dans les années à venir le recrutement régulier de professeurs techniques, notamment pour les spécialités les plus répandues, pour renforcer et sécuriser les dispositifs d'insertion scolaire et professionnelle de la PJJ, en conformité avec le plan d'action national pour une PJJ promotrice d'insertion scolaire et professionnelle.

Le président du jury

Bruno MANIERE